

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

N° W19-481752



Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e) Matricole : 01083 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : OUAKKAS BRAHIM

Date de naissance : 01.06.1946

Adresse : Rue CHAKIB ARSALAN Rte MOULAOUI 1
Champ de course FES

Tél. : 06 66 13 57 53 Total des frais engagés : 150,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. Chakib SIASSI
SPECIALISTE DES MALADIES
DE L'APPAREIL DÉCOSTIF
59, Av. Zekkouri App. N° 1 - FES
Tél: 0535 02 05 27 - Aul. N° 7456
Patente 13206032 - INP 141130435

Cachet du médecin :

Date de consultation : 05/06/2021

Nom et prénom du malade : OUAKKAS BRAHIM Age : 75

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : SA DAIH

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : FES Le : 25/06/2021

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES HONORAIRE				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
juin 2021	a	-	1000	1411130435 Dr. Chakib SLASSI SENI SPECIALISTE DES MALADIES

Dr. Chakib SLASSI SENNOU
SPECIALISTE DES MALADIES
DE L'APPAREIL DIGESTIF

EXECUTION DES ORDONNANCES

EXCESSION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Patente 13205032 - INP 1411304 Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

ANALYSES - RADIGRAPHIES			
Cache et signature du Général et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Cache et signature du Général et du Radiologue	24/06/2021	5640	600,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ONDE.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

The diagram shows a 3D structure with nodes numbered 1 through 8. Nodes 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, and 8 are arranged in a circular pattern. Nodes 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, and 8 are positioned at the vertices of a cube. Node 1 is at the top vertex, node 2 is at the bottom vertex, node 3 is at the front-left vertex, node 4 is at the front-right vertex, node 5 is at the back-left vertex, node 6 is at the back-right vertex, node 7 is at the left-front vertex, and node 8 is at the right-front vertex. The structure is oriented with a vertical arrow pointing downwards, a horizontal arrow pointing to the left, and a diagonal arrow pointing to the right.

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE REVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr Chakib Slassi Sennou
 SPECIALISTE
 des Maladies de l'Appareil Digestif

Diplômé de la Faculté de Médecine
 de Toulouse - France
 Ancien Maître Assistant de Médecine
 Interne au CHU Avicenne - Rabat

59, Av. Zerkouni - Appt N° 1 - Fès
 Aut. N°: 7456
 Sur Rendez-vous

INP : 141130435 ICE: 001700616000064

Fès, le:

23 Juin 2021

فاس، في:

Mr Ouakkas Brahim

NFS
 Tu
 GT
 CA 1919

Mr OUAKKAS Brahim
 01-06-1946
 210624-2021 sur l'ordonnance

Dr. Chakib SLASSI SENNOU
 SPECIALISTE DES MALADIES
 DE L'APPAREIL DIGESTIF
 59, Av. Zerkouni - Fès - Maroc - N° 1 - Fès
 Tél: 0535 62 05 27 - Aut. N°: 7456
 Patente 13206032 - INP 141130435
 Fax 0535 62 10 89



مختبر رحاب فاس للتحاليل الطبية
Laboratoire Rihab - Fès D'analyses médicales

Dr. Najoua BENSEDDIK

Médecin Médecin

Collaboratrice de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Fès

Dr. Médecin au CHU Hassan II de Fès

et de l'Hôpital Militaire Moulay Ismaïl de Meknès



FACTURE N° : 210008072

Fès le 24-06-2021

Demande N° 2106242014

Médecin

Dr SENNOU SLASSI CHAKIB

Nom et Prénom du patient

Mr Brahim OUAKKAS

Examens :

Récapitulatif des analyses

<i>CN</i>	<i>Analyse</i>	<i>Val</i>	<i>Clefs</i>
9105	Forfait traitement échantillon sanguin	B10	B
0141	Gamma glutamyl transférase (GGT)	B50	B
0146	Transaminases O (TGO)	B50	B
0147	Transaminases P (TGP)	B50	B
0216	Numération formule	B80	B
0364	Ca 19 9	B400	B

Cotation : B 640

Montant : 600.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : six cents dirhams



Société RIHAB FES LAB-SCP. Au capital 100000.00 DHS. Siège social D3-D4-D5 RIHAB FES, Av. Allal Ben Abdellah, V.N-FES-MAROC. CE : 001649238000073. TP : 136612989. IF: 15194524. CNSS : 4286169. INPE: 143061133 Tél : 0535621082/83.

Dr. Najoua BENSEDDIK



Mr Brahim OUAKKAS

Né(e) le : 01-06-1946

Référence : 2106242014

Préscripteur : Dr CHAKIB SENNOU SLASSI

Date : 24-06-2021 à 08:28

Date d'édition : 24-06-2021



Résultats

Valeurs de référence

Antécédents

HEMATOCYTIOLOGIE

NUMERATION FORMULE SANGUINE

(sur *SYNEX XS 1000i*)

					10-02-2021
GLOBULES ROUGES	5.70		10 ⁶ /μl	(4.20–5.80)	5.59
Hémoglobine	17.0		g/dL	(13.0–17.0)	15.8
Hématocrite	49.9		%	(40.0–54.0)	47.3
VGM (Volume globulaire moyen)	87.6		fL	(82.0–96.0)	84.6
TCMH	29.8		pg	(27.0–35.0)	28.3
CCMH	34.0		g/dl	(31.0–36.0)	33.4
GLOBULES BLANCS	8 530		/μl	(4 000–10 000)	8430
Polynucléaires Neutrophiles	52%		Soit	4 436 /μl	(2 000–7 500)
Polynucléaires Eosinophiles	2%		Soit	171 /μl	(40–700)
Polynucléaires Basophiles	0%		Soit	0 /μl	(0–100)
Lymphocytes	41%		Soit	3 497 /μl	(1 000–4 000)
Monocytes	5%		Soit	427 /μl	(200–1 000)

PLAQUETTES 226 000 /u (150 000-450 000) 214 000 10-02-2021

CCMH = Concentration corpusculaire moyenne en hémoglobine

TCMH= Teneur corpusculaire moyenne en hémoglobine

Chute progressive de l'hémoalbumine à 11-12 g/l chez la femme enceinte dès la 10ème Semaine d'Aménorrhée

Dr. Najoua BENSEDDIK

Médecin Biologiste

Lauréates de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Fès

Ex. Médecins au CHU Hassan II de Fès

et de l'Hôpital Militaire Moulay Ismail de Meknès



Brahim OUAKKAS

Référence : 2106242014

Date : 24-06-2021

Résultats

Valeurs de référence

Antécédents

BIOCHIMIE SANGUINE

ROCHE INTEGRA 400 PLUS

Transaminases GPT (ALAT)

(Technique cinétique (IFCC))

14 UI/L

(<41)

Transaminases GOT (ASAT)

(Technique cinétique (IFCC))

18 UI/L

(<40)

Gamma glutamyl-transférase (GGT)

(Technique colorimétrique enzymatique (IFCC))

32 UI/L

(10-71)

Laboratoire d'Analyses Médicales
Rihab Fès
Dr. Najoua BENSEDDIK
Médecin Spécialiste en Biologie Médicale
Av. Allal Ben Abdellah, Espace Rihab Fès-Fès
Tél. 05 35 62 10 82/83 - Fax : 05 35 62 10 89

مختبر رحاب فاس للتحاليل الطبية
Laboratoire Rihab - Fès D'analyses médicales

Dr. Najoua BENSEDDIK

Médecin Biologiste

Laureate de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Fès
Ex. Médecins au CHU Hassan II de Fès
et de l'Hôpital Militaire Moulay Ismaïl de Meknès



Brahim OUAKKAS

Référence : 2106242014

Date : 24-06-2021

Résultats

Valeurs de référence

Antécédents

MARQUEURS TUMORAUX

BIOMERIEUX MINI-VIDAS et BECKMAN COULTER ACCESS 2

CA 19.9 (Antigène Carbohydrate 19.9)

(Technique ELFA Sur Vidas)

6.00 UI/mL

(<37.00)

Nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons bon rétablissement.

Demande validée biologiquement

Laboratoire d'Analyses Médicales
Rihab Fès
Dr. Najoua BENSEDDIK
Médecin Spécialiste en Biologie Médicale
Av. Allal Ben Abdellah Espace Rihab Fès-Fès
Tél : 05 35 62 10 82/83 - Fax : 05 35 62 10 89
Urgences 24h/24 - 7j/7 • 06 61 05 01 30 / 06 61 05 02 19
E-mail : rihabfeslab@gmail.com / Site Web : www.rihabfeslab.com

Page : 3/3